

SÉANCE DU 13 AVRIL 2016

~~~~~

Date de convocation : 6 avril 2016

L'an deux mille seize, le treize avril à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GROSSET, Maire.

**Etaient présents :** DAYDE Francis, HILAIRE Christine, DUFFAU Pierre, BLANCHOIN Eliane, GLAZEWSKI Nathalie, MASSIBOT Michelle, UBASSY Robert, CHAMPEAU Alain, SANCHEZ DEL VALLE Rafael, MOURIER Patrick, POURRAZ Mylène, BERGERET Sylvie, BOUTEILLON Malorie, SCHELSTRAETE Virginie, SZABO Jacques, COLONGIN Michel, FORD Odile.

**Etait absent excusé :** JOUVE André.

Procuration de M. JOUVE André à M. GROSSET Jean-Marie.

M. Pierre DUFFAU a été nommé secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 9 mars 2016 est approuvé après lecture.

## **1) CCAS**

### **a) Compte Administratif 2015 du CCAS :**

| <b>FONCTIONNEMENT</b>       | <b>Dépenses</b> | <b>Recettes</b> | <b>Résultats</b>  |
|-----------------------------|-----------------|-----------------|-------------------|
| Fonctionnement 2015         | 6 678,55 €      | 993,35 €        | - 5 685,20 €      |
| Résult. Antér. reporté 2014 |                 |                 | 9 371,21 €        |
| <b>Résultat à affecter</b>  |                 |                 | <b>3 686,01 €</b> |

Le Compte Administratif 2015 de la Commune est adopté à l'unanimité.

### **b) Affectation du Résultat 2015 du CCAS :**

Le Conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, soit 3 686,01 €, décide de l'affecter à la section de fonctionnement du budget primitif 2016.

### **c) Budget Primitif 2016 du CCAS :**

| <b>FONCTIONNEMENT</b>           | Dépenses          | Recettes          |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| Fonctionnement 2016             | 5 186,01 €        | 1 500,00 €        |
| Résultat antérieur reporté 2015 |                   | 3686,01 €         |
| <b>Total</b>                    | <b>5 186,01 €</b> | <b>5 186,01 €</b> |

L'ensemble du conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2016 du C.C.A.S..

### **3) Service Eau et Assainissement**

#### **a) Compte Administratif 2015 du Service Eau et Assainissement :**

M. Pierre DUFFAU présente le compte administratif 2015 du Service Eau et Assainissement.

| <b>FONCTIONNEMENT</b>    | Dépenses   | Recettes    | Résultats          |
|--------------------------|------------|-------------|--------------------|
| Fonctionnement 2015      | 1 149,80 € | 92 714,98 € | + 91 565,18 €      |
| Résultat à affecter 2014 |            |             | <b>73 887,06 €</b> |

| <b>INVESTISSEMENT</b> | Dépenses | Recettes | Résultats |
|-----------------------|----------|----------|-----------|
| Investissement 2015   | 0,00 €   | 0,00 €   | 0,00 €    |

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2015 du budget du service de l'eau et assainissement

#### **b) Affectation du Résultat 2015 du service Eau et Assainissement :**

Le Conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, soit 165 452,24 €, décide de l'affecter à la section de fonctionnement du budget primitif 2016.

### **c) Budget Primitif Service Eau et Assainissement 2016 :**

| <b>FONCTIONNEMENT</b> | Dépenses            | Recettes            |
|-----------------------|---------------------|---------------------|
| Fonctionnement 2016   | 258 452,24 €        | 258 452,24 €        |
| <b>Total</b>          | <b>258 452,24 €</b> | <b>258 452,24 €</b> |

| <b>INVESTISSEMENT</b> | Dépenses            | Recettes            |
|-----------------------|---------------------|---------------------|
| Investissement 2016   | 244 160,48 €        | 244 160,48 €        |
| <b>Total</b>          | <b>244 160,48 €</b> | <b>244 160,48 €</b> |

L'ensemble du conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2016 du Service Eau et Assainissement.

#### **4) Commune :**

##### **a) Compte Administratif 2015 de la Commune :**

M. Pierre DUFFAU présente le compte administratif 2015 de la Commune.

| <b>FONCTIONNEMENT</b>          | <b>Dépenses</b> | <b>Recettes</b> | <b>Résultats</b>      |
|--------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------------|
| Fonctionnement 2015            | 1 122 254,43 €  | 1 390 838,84 €  | 268 584,41 €          |
| Résultat antérieur reporté     |                 |                 | 500 322,39 €          |
| Résultat à affecter 2015       |                 |                 | <b>768 906,80 €</b>   |
| <b>INVESTISSEMENT</b>          | <b>Dépenses</b> | <b>Recettes</b> | <b>Résultats</b>      |
| Investissement 2015            | 408 419,43 €    | 430 096,11 €    | + 21 676,68 €         |
| Résult. antérieur reporté 2014 |                 |                 | - 261 013,70 €        |
| Solde d'exécution déficitaire  |                 |                 | <b>- 239 337,02 €</b> |
| Restes à réaliser              | 1 505 184,00 €  | 1 072 495,00 €  | <b>- 432 689,00 €</b> |
| <b>Besoin de Financement</b>   |                 |                 | <b>- 672 026,02 €</b> |

Les investissements réalisés en 2015 sont : le démarrage des travaux de la maison de santé, l'abri de l'entrée des écoles, la création de l'épicerie, la salle du conseil municipal et l'agrandissement des archives, l'audit de la maison Milon, les travaux de voirie 2015 et le skate park, les toilettes publiques parking Bouvau, l'achat de téléalarmes, les illuminations de Noël, la restauration du tableau de l'Eglise « Sainte Agathe », l'acquisition d'une sauteuse pour la cantine, les menuiseries de l'ancienne salle des mariages, l'acquisition de matériel pour la tonte du stade et d'un mecalac.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2015 du budget communal.

##### **b) Affectation du résultat 2015 de la Commune:**

Le Conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, soit 768 906,80 € décide d'affecter 672 026,02 € à la section d'investissement du budget primitif 2016 (article 1068), le solde disponible, d'un montant de 96 880,78 € étant affecté à la section de fonctionnement du budget primitif 2016.

### **c) Vote des 3 taxes :**

M. le Maire propose de ne pas modifier les 3 taxes.

|                                 | <b>Taux de<br/>Grillon</b> | <b>Taux moyen</b>    | <b>Taux moyen</b> |
|---------------------------------|----------------------------|----------------------|-------------------|
|                                 | <b>Depuis 2009</b>         | <b>départemental</b> | <b>national</b>   |
| <b>Taxe d'habitation</b>        | <b>7,13</b>                | 23,36                | 24,19             |
| <b>Taxe foncière (bâti)</b>     | <b>22,9</b>                | 22,79                | 20,52             |
| <b>taxe foncière (non bâti)</b> | <b>43,45</b>               | 55,78                | 49,15             |

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de maintenir les mêmes taux.

### **d) Budget Primitif de la Commune 2016 :**

Les projets de travaux d'investissement 2016 sont les suivants : suite et fin de la Maison de Santé, aménagement de la Place des Escourneaux, le déplacement de la Bibliothèque, changement des menuiseries de l'école maternelle, création d'un bureau d'accueil pour la policière municipale en rez-de-chaussée de la mairie, le mur pour agrandir le cimetière, la rénovation du logement au dessus de l'épicerie, l'achat de téléalarmes, la restauration d'un tableau à l'église « Saint Sébastien », création d'un parcours de santé et le Plan Local d'Urbanisme.

| <b>FONCTIONNEMENT</b>                          | Dépenses              | Recettes              |
|------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Fonctionnement 2016                            | 1 266 403,00 €        | 1 357 747,00 €        |
| Virement à la section<br>d'investissement      | 188 224,78 €          |                       |
| Affectation excédent<br>antérieur reporté 2015 |                       | 96 880,78 €           |
| <b>Total</b>                                   | <b>1 454 627,78 €</b> | <b>1 454 627,78 €</b> |

| <b>INVESTISSEMENT</b>                            | Dépenses              | Recettes              |
|--------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Investissement 2016                              | 2 121 184,00 €        | 816 068,00 €          |
| Remboursement capital<br>d'emprunt               | 200 000,00 €          |                       |
| Affectation du résultat 2014<br>à l'article 1068 |                       | 672 026,02 €          |
| Emprunts *                                       |                       | 884 202,22 €          |
| Virement de la section de<br>fonctionnement      |                       | 188 224,78 €          |
| Déficit d'investissement<br>reporté 2014         | 239 337,02 €          |                       |
| <b>Total</b>                                     | <b>2 560 521,02 €</b> | <b>2 560 521,02 €</b> |

\* Emprunts : sont composés de 440 000 € des restes à réaliser de l'exercice 2015, de 300 000 € correspondants aux demandes de subventions non notifiées et 144 202,22 € de besoin d'emprunt sur l'exercice 2016.

M. Jacques SZABO demande pourquoi les travaux de la route de Richerenches ne sont pas prévus.

M. Pierre DUFFAU rappelle que les travaux d'enfouissement des lignes électriques ne dépendent pas de la commune mais de la Communauté de Communes. Il précise que la communauté vient d'adhérer au Syndicat d'Electrification du Vaucluse. Ces travaux doivent être programmés conjointement avec la Communauté et le Syndicat. Il confirme que ces travaux seront prioritaires pour 2017.

Mme Odile FORD rappelle qu'elle fait partie de la commission travaux. Cette commission ne s'est pas réunie depuis 1 an.

M. Pierre DUFFAU explique que la commission ne s'est pas réunie car cette année il n'y avait pas de programme de voirie.

M. le Maire précise qu'il reste des chemins à faire comme par exemple Saint Martin, les Combes, Authèze. Compte tenu des gros travaux de cette année l'impasse a été faite sur la voirie en 2016.

Mme Sylvie BERGERET regrette la perte de loyer sur le logement au dessus de la Poste qui n'est toujours pas loué.

M. Pierre DUFFAU souligne la perte cette année encore de 30 000 € de Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) attribuée par l'Etat.

M. le Maire estime qu'il n'y pas de nécessité d'augmenter les impôts surtout que les bases sont en hausse de 1 % chaque année.

Mme Sylvie BERGERET estime que le travail fait sur les recherches de subvention est positif.

M. le Maire la remercie pour cette remarque.

M. Pierre DUFFAU adresse des remerciements aux deux agents en charge de la comptabilité.

M. le Maire reste optimiste et espère qu'il ne sera pas nécessaire d'emprunter pour l'exercice 2016.

Mme Sylvie BERGERET pense qu'il faudra prévoir des travaux de voirie en 2017.

Mme Christine HILAIRE rappelle le projet de création d'une salle multi activités aux écoles.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2016 de la commune.

M. le Maire remercie M. Pierre DUFFAU pour la présentation des budgets.

## **6) Questions Diverses :**

- Agenda D'Accessibilité Programmée (Ad'AP) : M. le Maire sollicite 4 volontaires parmi les membres du conseil pour participer à la réunion de restitution de l'Ad'AP par la société Accésométrie. M. Pierre DUFFAU, Mme Christine HILAIRE, M. Jacques SZABO et M. Alain CHAMPEAU participeront à la réunion du jeudi 21 avril à 10h.

- Déplacement de la Bibliothèque : l'ouverture des plis de l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre aura lieu le 9 mai à 14h30 et étude des dossiers le 17 mai après midi.

- Place des Escourneaux : M. Pierre DUFFAU relance la discussion sur le déplacement des conteneurs ordures ménagères qui donne une image déplorable du village.

M. le Maire explique qu'il est envisagé de changer les conteneurs pour mettre les mêmes que sur le parking Bouvau où aucun désagrément n'a été constaté à ce jour.

Mme Sylvie BERGERET propose de revenir au système porte à porte. Elle souligne l'incohérence avec des coûts qui augmentent et un service insatisfaisant.

M. le Maire confirme que le coût pour les usagers sur l'Enclave est le plus cher du secteur et donne l'exemple de Vaison qui en régie directe propose un taux de 9 % pour un meilleur service alors que l'Enclave est à 13 %. Il précise que le contrat avec l'Entreprise Nicolin s'achève en décembre 2016.

- M. Pierre DUFFAU demande des informations sur le projet de photovoltaïque à l'excavateur.

M. le Maire rappelle que pour l'instant le P.L.U. est en cours et que cette question sera abordée plus tard.

- M. Pierre DUFFAU soulève le problème de la vitesse excessive sur le village.

Par ailleurs, il informe le conseil du projet de fermeture de la Trésorerie de Grignan. Il conteste le désengagement de l'Etat sur l'ensemble des territoires ruraux alors qu'il s'agit de secteur où la présence du service public est la plus nécessaire.

Il s'inquiète de l'avenir de la Trésorerie de Valréas et avertit qu'il est peu probable que notre territoire soit épargné.

M. le Maire informe que la postière part à la retraite le 1<sup>er</sup> mai. Il précise que la Poste a averti d'une prochaine réorganisation des horaires d'ouverture de la Poste.

- Mme Christine HILAIRE rappelle la soirée qu'organise l'Association majuscules.

- M. Jacques SZABO demande des informations sur les intrusions dans l'école.

M. le Maire informe que cela s'est produit à deux reprises, avec le vol d'une télévision de l'association Minuscules, d'argent liquide à

la crèche et d'ustensiles de cuisine à la cantine. Le passage de l'expert est prévu semaine prochaine.

M. Jacques SZABO demande des précisions sur l'incendie des véhicules de Docteur Escalier.

M. le Maire répond qu'il n'a pas d'information sur le sujet.

Concernant la Maison Milon, M. le Maire, précise que le projet de l'Association Delta Lab est toujours en cours.

- Mme Sylvie BERGERET trouve que les subventions aux associations sont en nette hausse, ailleurs elles baissent.

Elle estime que les associations ayant un bas de laine ne doivent pas bénéficier de subvention.

M. Francis DAYDE rappelle que la prise en compte des frais liés au service des ATSEM auprès du CLAE et de AGC explique une partie de l'augmentation.

M. le Maire explique que les subventions aux associations ne doivent pas dépasser 10 % du budget, or pour Grillon, elles s'élèvent à 6 % du budget.

Mme Sylvie BERGERET souhaite qu'une réflexion soit portée sur les associations qui ont un bas de laine. Elle estime anormal que toute association qui présente un dossier correct obtienne 100 € d'office.

M. Pierre DUFFAU pense qu'il faut prendre en compte le niveau du bas de laine.

M. Francis DAYDE rappelle aux membres de la commission que les dossiers des associations sont consultables en mairie.

M. le Maire confirme que ce débat a lieu dans de nombreuses communes aujourd'hui.

M. Francis DAYDE rappelle que l'augmentation est due cette année au rajout de la subvention au T.R.P. Il précise que le conseil a fait le choix de proposer plus de culture sur la commune.

- Mme Odile FORD demande des informations sur les poubelles de la route des Plans.

M. le Maire explique qu'elles ont été déplacées au lac depuis le 1<sup>er</sup> avril. Les personnes concernées ont été averties.

M. Francis DAYDE informe que lors d'une opération « nettoyons la rivière » avec l'association de la pêche, peu de bouteilles ont été trouvées.

Mme Odile FORD demande des informations sur le permis de construire de M. ETHELBERT et rappelle la convention qui doit être signée avec lui pour la visite de la gloriette.

M. le Maire informe que le permis de M. ETHELBERT a été accordé. Il existe un différent avec le voisin qui ne relève pas de la commune. Pour la convention, il faudra rappeler cela au notaire.

Mme Odile FORD annonce l'inauguration le samedi 14 mai du parcours « Sur les Chemins des Moulins ».

- Mme Michèle MASSIBOT informe du concert à Bouchet « 100 voix pour un regard »

- M. Rafael SACHEZ DEL VALLE rappelle l'organisation de la course de garçons de café le 1<sup>er</sup> mai à 10h sur la Place de la Bourgade.

- M. Robert UBASSY signale des réclamations car les WC publics étaient sales.

- M. Michel COLONGIN évoque les problèmes concernant les poubelles en face de chez Mme Christine HILAIRE.

M. le Maire explique que la solution est de retirer ces poubelles et les installer Chemin Ferré.

M. le Maire informe qu'une réunion publique va être organisée pour la Place des Escourneaux.

- M. Robert UBASSY signale que le regard d'égout en face du chemin de Saint Paul de Joliette est endommagé.

- M. le Maire informe que certains élus ont été interpellés par M. VOLLANT, ancien Maire, concernant le projet de déplacement de la bibliothèque. Il propose la maison syndicale de Gerflor.

M. le Maire précise que cela semble peu probable car ce bâtiment est sur 3 étages et n'est pas visible, or, cela fait partie des contraintes exigées pour obtenir des financements de la DRAC.

Mme Odile FORD pense qu'il s'agit aussi du musée Alberti mais estime que ce site n'est pas approprié pour la bibliothèque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Jean-Marie GROSSET

Christine HILAIRE

Francis DAYDE

Pierre DUFFAU

Eliane BLANCHOIN

André JOUVE

Michelle MASSIBOT

Robert UBASSY

Nathalie GLAZEWSKI

Patrick MOURIER

Alain CHAMPEAU

Rafael SANCHEZ DEL VALLE

Mylène POURRAZ

Virginie SCHELSTRAETE

Malorie BOUTEILLON

Jacques SZABO

Michel COLONGIN

Odile FORD

Sylvie BERGERET